

Direction des sécurités
Bureau de la défense et de la sécurité
Affaire suivie par Anaïs GASPALON
Tél. : 03.80.44.66.47
pref-bureau-defense-securite@cote-dor.gouv.fr

Dijon, le 30 novembre 2021

Compte-rendu des commissions d'information auprès du CEA Valduc et du CSMV 9 JUILLET 2021

Les commissions d'information (CI) CEA/CSMV se sont tenues le vendredi 9 juillet 2021 dans les locaux du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives, Centre de Valduc, sous la présidence de Monsieur Danyl AFSOUD, directeur de cabinet du préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte d'Or.

La liste des personnes présentes se trouve annexée au présent compte-rendu.

L'ordre du jour de la réunion du CSMV était le suivant :

- Validation du précédent CR ;
- Activités / Bilan de l'année 2020 et du 1^{er} semestre 2021 ;
- Planification des activités 2021.

L'ordre du jour de la réunion du CEA était le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la Commission d'Information du 6 décembre 2019 ;
- Actualité du centre ;
- Bilan sûreté : événements significatifs depuis la dernière CI ;
- Informations générales sur la gestion sanitaire dans le cadre de la Covid19.

1 - Commission d'information du CSMV :

1.1 – Le compte rendu de la réunion de la commission du 6 décembre 2019 est approuvé.

1.2 – Activités / Bilan 2020

a. Exercice de sécurité nucléaire de niveau 2 (SN2) : 17 septembre 2020

Le CAPITAINE Fabien KERUZORE présente les activités du CSMV et rappelle qu'en juin 2020 le CSMV était en phase de qualification.

Le CSMV a réalisé un exercice de sécurité nucléaire de niveau 2, organisé par le CDAOA (Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes) sous la direction de l'autorité militaire territoriale. Cet exercice s'est déroulé le 17 septembre 2020.

Les objectifs de cet exercice étaient de permettre la qualification du centre d'un point de vue « intervention », de tester le projet d'organisation locale face à une situation d'urgence radiologique, et de faire approuver par l'EMAAE (Etat Major de l'Armée de l'Air et de l'Espace) et l'ASND (Autorité de Sûreté Nucléaire Défense), le plan d'urgence interne (PUI) et s'assurer de la maîtrise des fondamentaux en matière de gestion de crise du personnel du centre.

Le retour d'expérience de cet exercice a démontré une bonne gestion et une bonne communication entre le CSMV et la BA 113 ainsi qu'un excellent soutien apporté par le CEA Valduc.

Néanmoins quelques points sont à améliorer comme la mise à jour de plans, de fiches réflexes, et certains lots d'interventions (en cas d'accident/incident) sont à compléter.

b. Cycle de requalification nucléaire du CSMV : AVRIL 2020 – MARS 2021

Le cycle de requalification du CSMV s'est déroulé entre avril 2020 et mars 2021.

Il s'est déroulé en 2 parties :

- la qualification provisoire, appelée « QP » qui s'est déroulée en avril et octobre 2020 avec pour objectifs :
 - dérouler, avec des éléments d'armes inertes, l'ensemble des opérations prévues sur le centre et qui intéressent la sécurité nucléaire ;
 - appliquer le référentiel de l'INBS (Installation Nucléaire de Base Secrète) ;
 - vérifier la qualification des opérateurs ;
 - vérifier la conformité des infrastructures et du matériel utilisé.

Toutes ces opérations ont été réalisées et contrôlées avec la présence des inspecteurs de l'ASND, ce qui a permis au CSMV de poursuivre son cycle de qualification.

- La seconde partie de qualification appelée « CQ » (Confirmation de Qualification) s'est déroulée entre janvier et mars 2021 et avait pour objectifs :
 - prendre en compte les remarques émises par l'ASND lors de la QP (modification du référentiel) ;
 - réaliser, avec des éléments d'armes opérationnels, l'ensemble des opérations, intéressant la sécurité nucléaire, à l'intérieur des installations du CSMV.

Ces opérations ont également été réalisées sous le contrôle et avec la présence des inspecteurs de l'ASND.

Suite à l'autorisation de l'ASND, le CSMV a été déclaré opérationnel le 27 mars 2021 par le Chef d'État-major de l'Armée de l'Air et de l'Espace (CEMAAE), date du début de l'activité opérationnelle du centre.

c. Travaux d'entretien et d'amélioration du CSMV

En plus des opérations de qualification, le CSMV a poursuivi ses activités de travaux et d'entretien du centre, notamment :

- entretien des bâtiments pour les maintenir au niveau opérationnel attendu par le référentiel de sécurité nucléaire (ANNUEL) ;
- travaux de renforcement de la protection du centre (rajout de masque type MERLON, vidéo surveillance...) ;
- entretien des espaces verts (coupes d'arbres et de plantations).

1.3 Activités 2nd semestre 2021

Le CSMV est opérationnel depuis le 27 mars 2021. Cette activité continuera sur les éléments d'armes jusqu'à sa fermeture (aux alentours de 2024 – 2025).

Un exercice de sécurité nucléaire de niveau 1 (SN1) est prévu en octobre 2021. Il sera organisé au niveau local par la BA 113 avec le personnel du CSMV et du CEA Valduc. Ce type d'exercice permet de continuer à s'entraîner et à maintenir les compétences des personnels.

Les travaux d'entretien du centre continueront sur le second semestre. Cela contribuera à conserver un niveau de sûreté sur tous les bâtiments.

QUESTIONS DIVERSES :

- Des contrôles seront-ils effectués continuellement jusqu'à la fermeture ?

L'ouverture du centre est prévue pendant 4-5 ans environ. Tout au long de son ouverture le CSMV fera l'objet de contrôles. Ceux-ci sont effectués par différentes entités :

- les contrôles de 1^{er} niveau effectués directement par le personnel du CSMV ;
- les contrôles de 1^{er} et 2^e niveau délégué effectués par le personnel de la base aérienne 113 ;
- et les contrôles de 2^e niveau effectués directement par l'état-major de l'armée de l'air et de l'espace.

En plus de ces contrôles, l'ASND effectue régulièrement des contrôles afin de vérifier que les installations validées sont toujours aux normes.

2 – Commission d'information du CEA :

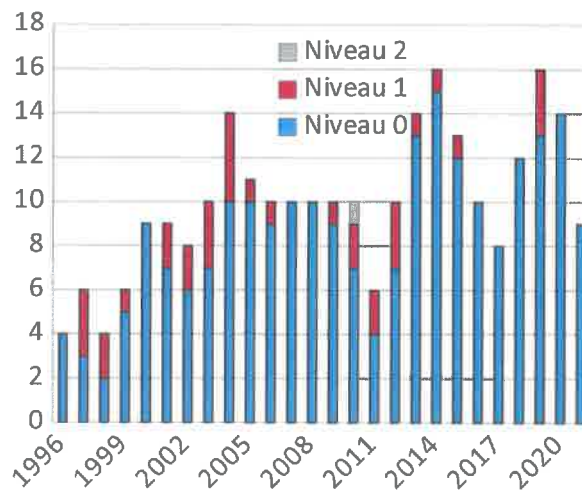
2.1 – Le compte rendu de la réunion de la commission du 6 décembre 2019 est approuvé.

2.2 – Sûreté / Évènements significatifs

Pour rappel un évènement significatif est un évènement qui contextuellement sort du référentiel et pour lequel le CEA Valduc effectue une déclaration auprès de l'autorité de sûreté. A l'issue de cette déclaration et dans un délai maximum de deux mois le déclarant adresse un compte-rendu d'évènement significatif dans lequel il décrit les circonstances de l'évènement et les mesures prises pour éviter qu'il ne se reproduise.

Ci-dessous un tableau récapitulatif du nombre d'évènements significatifs annuels depuis 1996 en fonction du niveau :

Le niveau 0 étant le niveau le plus faible.



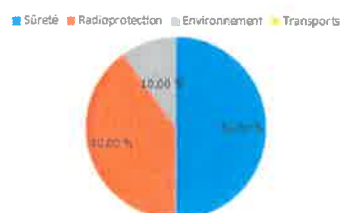
Depuis début 2021, 9 évènements significatifs ont été déclarés. En détail, ci-dessous la liste des évènements significatifs avec le rappel des faits, la date et le niveau concerné :

Date déclaration	INES	Rappel des faits et du domaine concerné
01/02/2021	0	Écoulement d'uranium hors d'une lingotière lors d'une opération de fonderie
02/02/2021	0	Dégradation d'un pot de garde du circuit d'air comprimé d'un procédé
16/02/2021	0	Déclenchement de l'alarme « unité de sécurité – détection chaîne gamma »
15/03/2021	0	Contusion au doigt d'un opérateur lors d'une opération de découpe
16/03/2021	0	Découverte d'une contamination en zone réglementée
18/03/2021	0	Masse maximale autorisée de Pu dépassée dans un fût
09/04/2021	0	Dépassement du volume d'huile dans une pompe à vide d'un four de fonderie
07/05/2021	0	Facteur de décontamination insuffisant de 3 caissons filtre THE
15/06/2021	0	Non réalisation des contrôles et essais périodiques en ZCR

Activités



Domaine des ES



2.3 Faits marquants – période décembre 2020 à juin 2021

a) Accueil et visites

Sur l'ensemble de la période de décembre 2020 à juin 2021, un certain nombre de visites ont eu lieu au CEA Valduc :

26/01/21 : visite du chef d'État-major de l'Armée de terre ;
29/04/21 : visite de Mme Françoise DUMAS, Présidente de la commission de la défense et des forces armées à l'assemblée nationale ;
12/05/21 : visite du directeur de l'école des Mines de Nancy ;
28/06/21 : visite de Bernard Fontana, PDG de Framatome ;
30/06/21 : Présentation des activités du CEA Valduc aux élèves de 1^{re} et aux classes prépas du Lycée Eiffel de Dijon ;
25/06/21 : Survol de la patrouille de France.

b) Travaux et aménagements sur le site

En complément, le CEA Valduc a entrepris différents travaux et aménagements avec notamment, la création d'une zone au sud du centre pour accueillir deux nouvelles installations : l'AETV (Atelier d'Extraction Tritium de Valduc) et R2D2 (Recyclage des Rebutés et Désentreposage des Déchets). Les travaux de démarrage sont prévus en septembre 2021 avec les premiers tirs de mines pour réaliser les fondations. Ces travaux ont lieu dans le cadre du renouvellement de l'outil de production du centre.

D'autres travaux ont pu voir le jour, comme l'extension du parking extérieur à l'entrée du centre, l'achat de la chaufferie Agroénergie ou encore le raccordement des bâtiments des 2^e et 3^e radiographiques à l'installation franco-britannique EPURE.

2.4. La vie du centre pendant la crise sanitaire

Dès février 2020, le centre a mis à jour son plan de continuité de l'activité qui avait été initialement mis en place pour faire face à la pandémie H1N. Une cellule de crise a été activée ; elle a eu comme principaux rôles :

- le partage des informations sur l'évolution de la situation ;
- la coordination et l'homogénéisation des mesures prises par les centres ;
- l'anticipation des mesures à mettre en œuvre en cas d'évolution de la situation ;
- la coordination de la communication.

Dès l'annonce par le Président de la République du confinement et en moins de 24 h, le Directeur de centre, en accord avec sa hiérarchie et les autorités du pays, a défini les activités à maintenir et celles pouvant être arrêtées. Ainsi ont été maintenus :

- la fabrication des sous-ensembles nécessaires à la dissuasion ;
- certains transports ;
- le maintien de la sûreté et de la surveillance du centre.

Pour les installations mises en arrêt, le CEA a appliqué le même protocole que durant les périodes de fermeture du centre avec, entre autres, une mise en sécurité de la matière nucléaire, une mise en sécurité des produits chimiques, un délestage de la ventilation pour limiter la consommation électrique du centre. Le dimensionnement des équipes CEA et entreprises extérieures s'est fait au strict besoin. Le 16 mars, 1200 personnes étaient présentes sur le centre contre 370 le 17 mars. L'organisation générale est restée inchangée, les plages horaires non pas été modifiées, les permanences ont été maintenues et la restauration ou encore les lignes de bus ont continuées de fonctionner normalement.

Dès la mi-avril la direction a travaillé sur le plan de reprise de l'activité du centre. Ce dernier a été établi pour une reprise progressive de l'activité à partir du 20 mai fondée sur une priorisation du redémarrage des installations en accord avec les programmes. Ce plan de reprise s'est déroulé en 3 phases :

- Une première phase de mi-avril au 25 mai durant laquelle les contrôles périodiques qui n'avait pas pu être fait durant le confinement a été effectué afin de répondre à une demande de l'autorité de sûreté ;
- Une seconde phase du 25 mai à fin juin comprenant tout d'abord la reprise des activités de soutien support et d'exploitation aux installations puis la reprise progressive des activités de fabrication ;
- La dernière phase qui a démarré le 29 juin et qui a vu les mesures s'alléger progressivement avec un retour de l'ensemble des salariés sur le site.

QUESTIONS DIVERSES/POINTS SOULEVES :

- Au mois de mai 2021 le Centre de Valduc a signé une convention avec la SAFER pour la recherche des biens sans maîtres (parcelle agricole n'ayant pas de propriétaire) sur les communes aux alentours du CEA Valduc, cependant les communes n'ont pas été averties, ni associées.

La directrice propose que cette question soit étudiée en interne et propose de reprendre contact avec les communes concernées.

- Les 8 communes autour de Valduc ne pourraient-elles pas bénéficier d'aides au vu des contraintes qui sont imposées de par leur proximité avec le centre ?

Le point n'étant pas à l'ordre du jour, un retour par courrier sera fait aux communes. Le directeur de cabinet sera consulté avant envoi de cette réponse.

- Les contrôles qui ont été reportés pendant le confinement n'ont-ils pas un impact sur les riverains ?

Les contrôles concernant la sûreté et la sécurité ont été réalisés. Des contrôles ont été reportés entre le 17 mars et mi-mai, le laps de temps pendant lequel les contrôles n'ont pas été effectués reste assez court et concerne des contrôles non prioritaires. Ces contrôles ont été différés avec des fréquences aménagées, en accord et sous le contrôle de l'ASND.

- La commune de Lamargelle remercie le centre pour son soutien dans la recherche de parents pour l'accueil périscolaire afin de maintenir ce service sur le territoire.

- Il y a 2 ans, la commune d'Is-sur-Tille a démarré différentes démarches concernant un projet d'installation et d'accueil de familles pour le PSPG. La commune a bloqué un terrain pour ce projet et a financé plusieurs étapes notamment pour la dépollution d'un terrain et a engagé de nombreux frais. À ce jour la commune d'Is-sur-Tille n'a pas de nouvelles quant à ce projet et son avancement.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation
Le directeur de cabinet,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a final flourish.

Danyl AFSOUD